

Les personnels en grève du Lycée Français de Barcelone, réunis ce jour le 9 juin 2010, en assemblée générale,

nous demandons à l'AEFE

- ◆ La revalorisation de l'ISVL en Espagne à hauteur de 15% de l'Indemnité d'Expatriation, pour une prise en compte réelle du coût de la vie et son maintien à 100% lors des congés maladie, paternité, maternité ...
- ◆ L'exonération des frais de 1ère inscription injustement réclamés aux personnels résidents depuis septembre 2007.
- ◆ Pour l'avantage familial, un nouveau décret qui règle le paiement des sommes non perçues de 2007 à 2009, et qui pour le futur respecte l'article 4 du décret du 4 janv 2002 précisant que l'avantage familial ne peut-être inférieur aux frais de scolarité réclamés.
En effet, depuis l'application du décret d'octobre 2007, les personnels résidents en Espagne sont touchés par :
 - des pertes conséquentes de revenus dont la perte du SFT
 - des procédures de recouvrement injustes et choquantes
 - des tensions avec les gestionnaires,et le dernier décret régularise seulement l'année 2009-2010
- ◆ La compensation financière du SFT via un forfait équivalent.

**Dans l'attente de réponses effectives et concrètes,
nous ne cesserons pas le mouvement.**

Adopté à l'unanimité